

Règlement de la course pédestre « La Cadarcétoise »

Preliminaire

La manifestation pédestre, objet du présent règlement, est interdite à tout engin à roue(s), hors ceux de l'organisation ou acceptés par celle-ci, et aux animaux.

1. Lieu, date et nature de la compétition

La Cadarcétoise a lieu sur le village de Cadarcet le lundi 15 août 2022. Tous les départs et toutes les arrivées se font sur la place du village.

- 800m
 - OISILLON : départ à 16h30 – Course bridée
 - MINI POUSSIN : départ à 16h40 – Course non bridée
 - POUSSIN : départ à 16h50 – Course non bridée
 - Altitude : 497m
 - D+ : 20m
 - D- : 17m
- 3km : départ à 17h00
 - Altitude : 497m
 - D+ : 53m
 - D- : 53m
- 9km : départ à 17h30
 - Altitude : 496m
 - D+ : 192m
 - D- : 192m

2. Organisateur

Le comité des fêtes de Cadarcet est l'organisateur de cette course.

Le comité des fêtes de Cadarcet est basé à l'adresse suivante : Marie – 09240 CADARCET. Il a pour représentant légal Monsieur Alain HEBERT et Monsieur Didier GARCIA en leurs fonctions de co-présidents.

3. Conditions de participation

La participation à la manifestation est conditionnée à :

a. Catégorie d'âge

- 800m
 - OISILLON : nés en 2015 et 2016
 - Nombre maximum de concurrents : 30
 - MINI POUSSIN : nés en 2013 et 2014
 - Nombre maximum de concurrents : 30
 - POUSSIN : nés en 2011 et 2012
 - Nombre maximum de concurrents : 30
- 3km
 - Toutes les catégories à partir de BENJAMIN (nés en 2010 et avant)
 - Nombre maximum de concurrent : 100
- 9km
 - Toutes les catégories à partir de CADET (nés en 2006 et avant)
 - Nombre maximum de concurrents : 250

b. Certificat médical

Conformément à l'article 231-2-1 du code du sport, la participation à la compétition est soumise à la présentation obligatoire :

- Soit d'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou d'un Pass' j'aime courir, délivrée par la FFA, en cours de validité à la date de la manifestation ;
- Soit une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une fédération uniquement agréée (liste disponible sur <http://www.sports.gouv.fr/spip?page=sg-federation>) sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition ;
- Soit d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique d'un sport en compétition, de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an à la date de la compétition, ou de sa copie. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical.

Les athlètes étrangers, même licenciés d'une fédération affiliée à l'IAAF, doivent fournir un certificat médical en langue française (ou accompagné d'une traduction française si rédigé dans une autre langue).

Ce document est à remettre aux organisateurs lors du retrait des dossards (qui se fera sur place le jour de la course).

c. Droit d'inscription

Les frais d'inscription s'élèvent à :

- 800m : gratuit
- 3km : 6€
- 9km : 12€

d. Clôture des inscriptions

La clôture des inscriptions est fixée à :

- En ligne sur www.midirun.fr le samedi 13 août 2022 minuit
- Sur place, le lundi 15 août 16h15

e. Mineurs

Les athlètes mineurs doivent être en possession d'une autorisation parentale de participation.

f. Dossard

L'athlète doit porter visiblement, pendant la totalité de la compétition, dans son intégralité, un dossard fourni par l'organisation sur la poitrine.

g. Rétractation

En cas de rétractation de l'athlète, avant le 15 août 2022, ses frais lui seront remboursés.

Aucun remboursement ne pourra être effectué à la fin de la course.

Si le concurrent, s'est inscrit et a payé mais ne prévient qu'une fois la course terminée de sa non-participation, aucun remboursement ne sera possible.

h. Acceptation du présent règlement

Le concurrent accepte sans réserve le présent règlement.

4. Cession de dossard

Tout engagement est personnel. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. Toute personne disposant d'un dossard acquis en

infraction avec le présent règlement pourra être disqualifiée. Le dossard devra être entièrement lisible lors de la course. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

5. Assurances

a. Responsabilité civile

La responsabilité de l'organisateur et des participants est couverte par la police d'assurance 4388717704 souscrite auprès de AXA Philippe PICARD.

b. Assurance dommage corporel

Sauf s'ils y ont renoncé, les athlètes licenciés FFA sont couverts par une assurance dommages corporels. Il est vraiment conseillé aux autres athlètes de souscrire une assurance personnelle couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer.

6. Classements et récompenses

a. Classements

Il sera établi un classement général à titre indicatif pour la course du 3km et du 9km.

b. Récompenses

Les catégories récompensées sur le 800m :

- OISILLON (bridés) 2015 – 2016 : 3 premier(e)s (garçons et filles)
- MINI POUSSIN (non bridés) 2013 -2014 : 3 premier(e)s (garçons et filles)
- POUSSIN (non bridés) 2011 – 2012 : 3 premier(e)s garçons et filles)

Les catégories récompensées sur le 3km :

- BENJAMIN 2009 – 2010 : 1^{er} garçon et 1^{ère} fille
- MINIME 2007 – 2008 : 1^{er} garçon et 1^{ère} fille

Les catégories récompensées sur le 9km :

- Le et la plus jeune de la course
- Le et la plus âgé de la course
- Classement général : les 3 premiers de la course (hommes et femmes)

c. Publication des résultats

Les résultats seront publiés sur le site d'arrivée, sur le site internet www.midirun.fr et sur www.cadarcetoise.sitew.fr.

Conformément à la loi dite « informatique et libertés », les participants peuvent s'opposer à la parution de leurs résultats sur ces sites en cas de motif légitime.

7. Ravitaillements

- 800m : pas de ravitaillement pendant la course
- 3km : pas de ravitaillement pendant la course
- 9km : 3 postes de ravitaillement seront mis en place (3,5km, 5,5km et 7,5km)

Un poste de ravitaillement sera en place à l'arrivée pour toutes les courses confondues.

8. Sécurité et soin

a. Voies utilisées

La compétition se déroule sur des voies temporairement fermées à la circulation. Un arrêt municipal a été réalisé.

b. Sécurité des concurrents

Le responsable médical pourra mettre hors-course les concurrents mettant leur santé en danger. Tout concurrent participant à l'épreuve autorise le service médical à prendre toutes mesures nécessaires en cas d'accident.

L'US 09 sera présent sur la course pour assurer la sécurité des concurrents.

c. Entraide entre concurrents

Tout concurrent est tenu à assistance en cas d'accident d'un autre concurrent, dans l'attente des secours.

9. Protection de l'environnement

Tout abandon de matériel, tout jet de déchet, hors des lieux prévus à cet effet entraînera la mise hors-course du concurrent fautif.

10. Droit à l'image

De par sa participation, le concurrent renonce à tout droit personnel à l'image et autorise l'organisateur ainsi que ses ayants droit et partenaires à utiliser celle-ci sur tout support, pour une durée de 2 ans, dans le monde entier.

11. Force majeure

En cas de force majeure, l'organisateur pourra à tout instant mettre fin à la manifestation. Les participants en seront prévenus par tous moyens possibles, ils devront alors se conformer strictement aux directives de l'organisation. Le non-respect de ces consignes, entraînera de-facto, la fin de la responsabilité de l'organisateur. Le participant ne pourra prétendre à aucun remboursement, ni aucune indemnité à ce titre.

12. Annulation

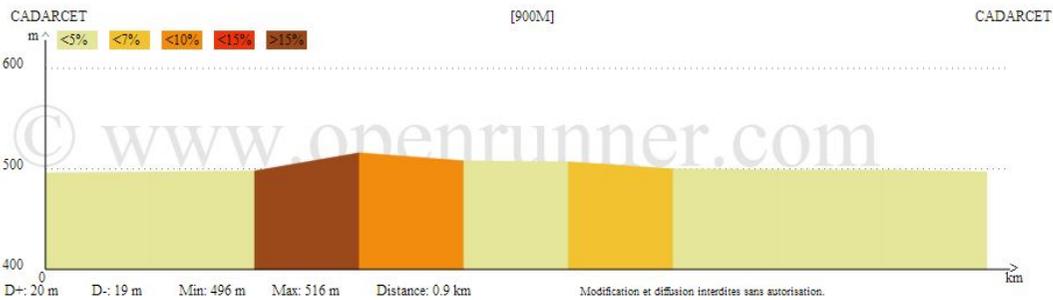
L'organisateur se réserve la faculté d'annuler la manifestation soit sur requête de l'autorité administrative, soit en cas de force majeure. Aucune indemnité ne pourra être reversée à ce titre. Les participants seront remboursés de leurs frais d'inscription, ils ne pourront prétendre à aucune autre indemnité à ce titre.

Bonne course !

Le comité des fêtes de Cadarcet

La Cadarcétoise – 22^{ème} édition

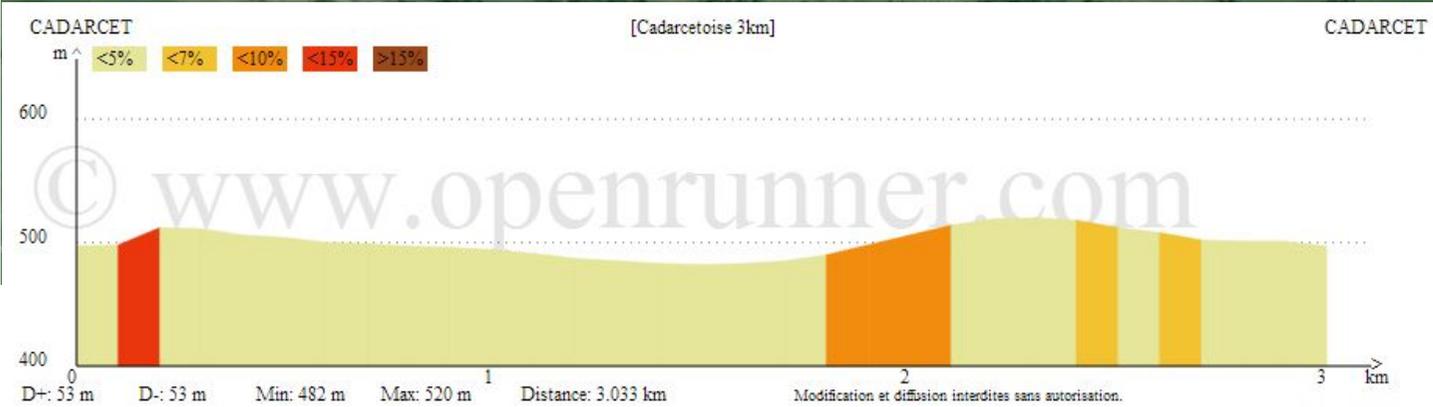
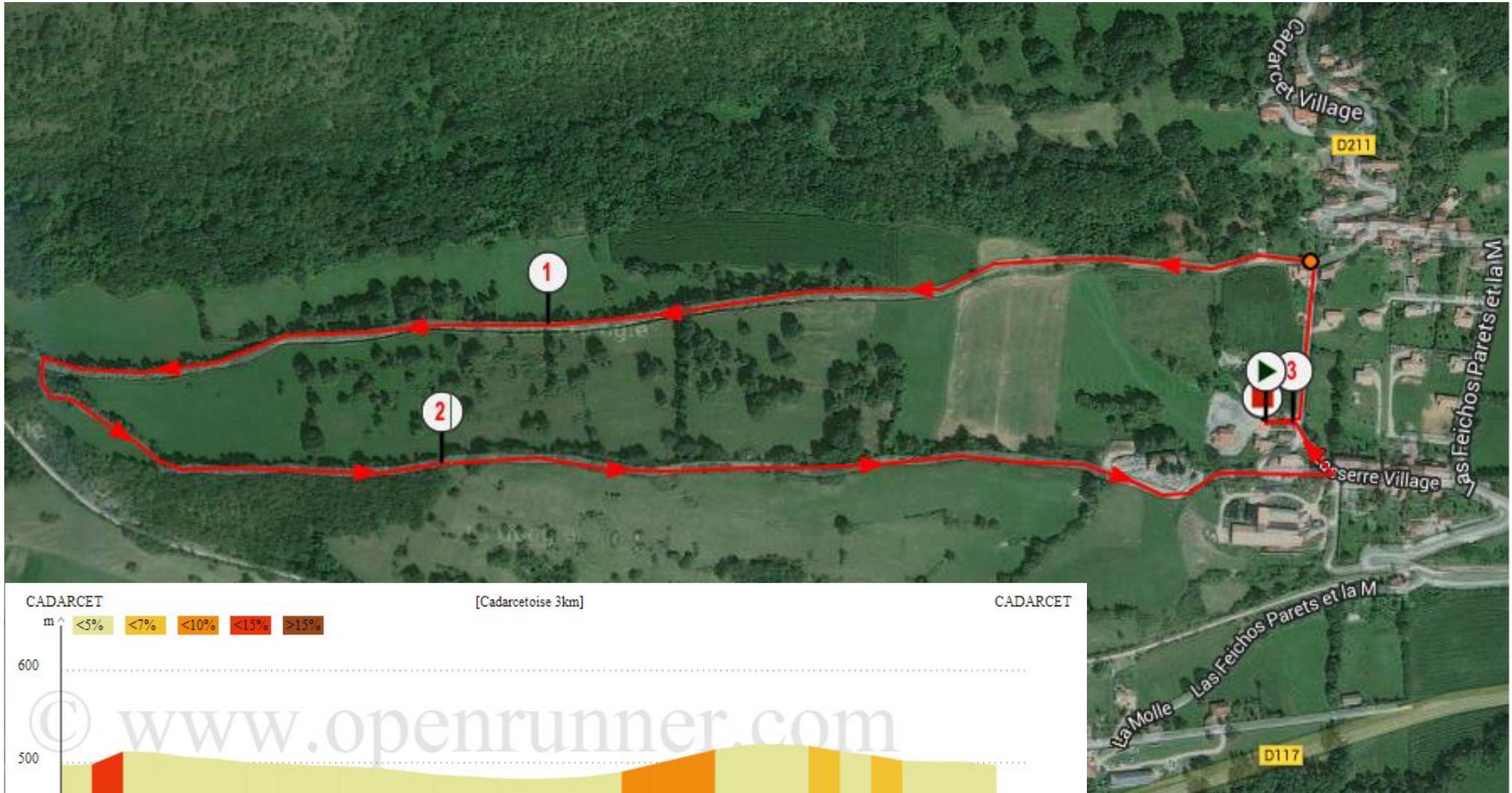
ANNEXE 1 : plan du 800m



Position du curseur

Altitude: 499m D+: 20m D-: 17m Distance depuis le départ: 0.800km
 Longitude: 1.49973° Latitude: 43.01120°

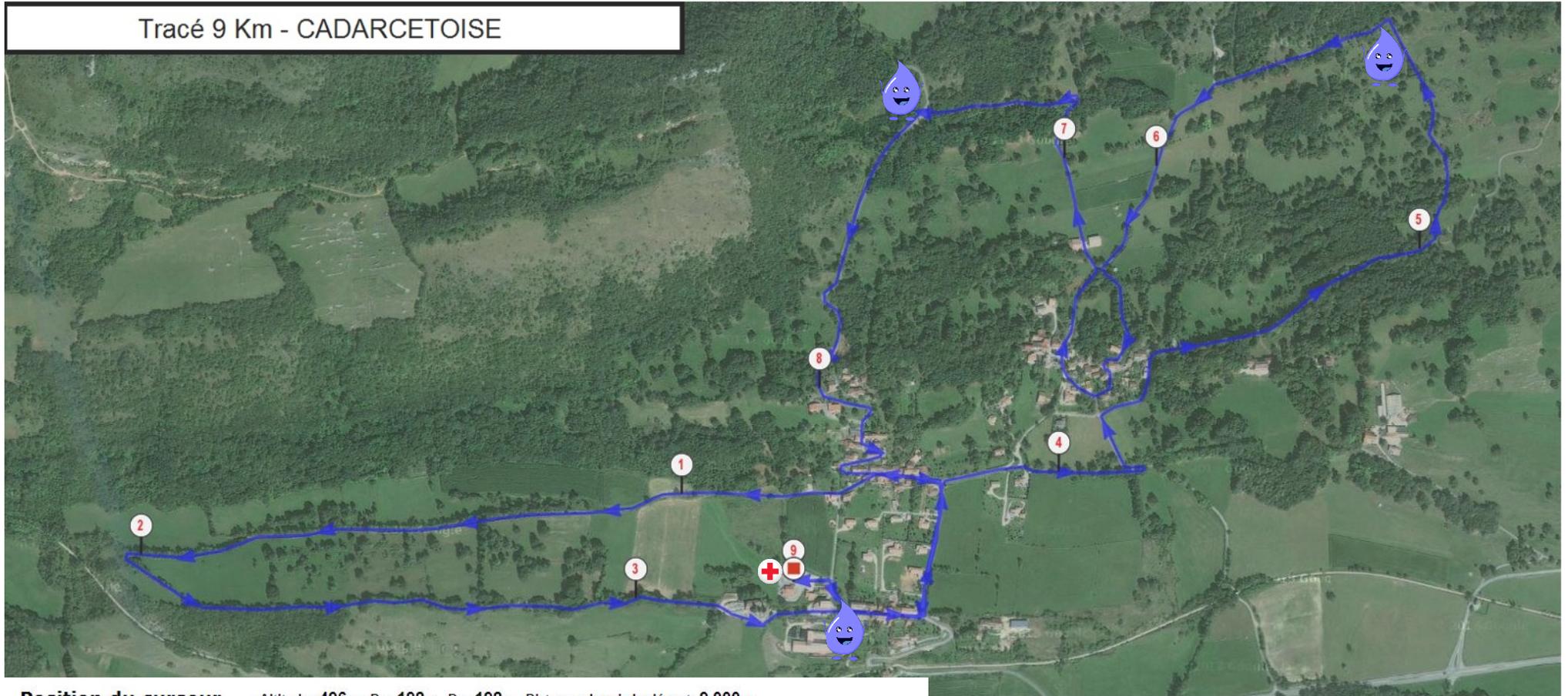
ANNEXE 2 : plan du 3km



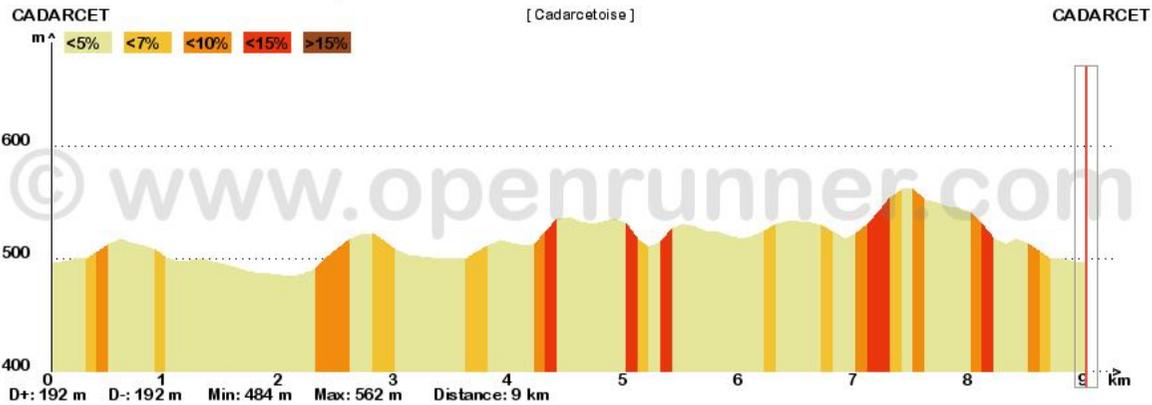
Position du curseur

Altitude: 497m D+: 53m D- : 53m Distance depuis le départ: 3.000km
 Longitude: 1.49934° Latitude: 43.01155°

ANNEXE 3 : plan des 9km



Position du curseur Altitude: 496m D+: 192m D-: 192m Distance depuis le départ: 9.000km
 Longitude: 1.49859° Latitude: 43.01159°



POSTE DE SECOURS



RAVITAILLEMENT